



**Anne Bisang
Productions**

RAPPORT D'EVALUATION

de la convention de subventionnement 2012-2013

entre

la République et canton de Genève

ci-après le Canton

la Ville de Genève

ci-après la Ville

et l'association Anne Bisang Productions

ci-après l'association

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION	3
2. EVALUATION	3
2.1. Relations entre les parties signataires	3
2.2. Réalisation des engagements de l'association Anne Bisang Productions	3
2.2.1 Réalisation du projet artistique	3
2.2.2 Respect du plan financier	4
2.2.3 Apports de la convention pour l'association	4
2.3. Réalisation des engagements du Canton et de la Ville	5
2.3.1 Engagements financiers	5
2.3.2 Apports de la convention pour le Canton et la Ville	5
3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES	5
ANNEXE 1 : TABLEAU DE BORD	6
ANNEXE 2 : COMPTES 2012 ET 2013	8

1. Introduction

Le 25 mai 2011, le Canton, la Ville et l'association Anne Bisang Productions ont signé une convention de subventionnement pour les années 2012 et 2013. Cette convention est la première convention signée avec une direction sortante, en l'occurrence Mme Anne Bisang, directrice du théâtre de la Comédie de 1999 à 2011.

Conformément à l'article 22 de cette convention, une évaluation est réalisée conjointement par les représentants des signataires en 2013.

Le présent rapport d'évaluation a été rédigé en partenariat par les représentants du Canton, de la Ville et de l'association Anne Bisang Productions. Ces représentants se sont réunis à deux reprises pour discuter du contenu du rapport. Des réunions internes aux partenaires et des échanges de courriels ont permis de compléter le document.

2. Evaluation

Ce chapitre reprend les objectifs définis dans la convention, notamment la correspondance entre le cadre politique posé par le Canton et la Ville et le projet artistique de l'association Anne Bisang Productions, les charges financières, les engagements des parties ainsi que les réalisations de l'association.

2.1. Relations entre les parties signataires

- échanges d'informations réguliers et transparents (article 20);
- qualité de la collaboration entre les parties;
- remise des documents et tableaux de bord figurant à l'article 8.

Le Canton, la Ville et l'association ont entretenu de bons contacts et sont satisfaits de la qualité de leur collaboration.

En 2013, le délai pour la remise des documents et tableaux de bord figurant à l'article 8 a été repoussé d'un commun accord avec l'association, le Canton et la Ville, car la production de 2012 avait lieu en octobre.

2.2. Réalisation des engagements de l'association Anne Bisang Productions

2.2.1 Réalisation du projet artistique

Le projet artistique s'est présenté comme un diptyque sur la question du sacrifice de soi. Deux productions de textes inédits ont traité de cette problématique dans ses dimensions intimes et politiques. La première, partant de la sphère domestique, a d'abord permis d'aborder des questions actuelles dans la perspective de la construction du genre. La deuxième, consacrée à l'engagement révolutionnaire, a retracé un parcours de l'utopie à la lutte armée jusqu'à l'autodestruction.

La première production autour d'une figure peu connue de la mythologie, Alkestis, a donné lieu à une commande passée à une jeune auteure française, Mme Marine Bachelot. Un étroit travail de collaboration a permis de réaliser l'écriture d'une adaptation caustique et contemporaine de la pièce éponyme d'Euripide. Plus de 16 personnes ont pu être engagées pour la création de *Desperate Alkestis*, coproduit par le Théâtre du Grütli et présenté du 30 octobre au 18 novembre 2012. Deux comédiennes genevoises, fraîchement formées au Conservatoire de Paris et lauréates du Prix Migros, ont signé avec ce projet

leurs premiers contrats professionnels à Genève. La presse a salué "la liberté retrouvée" de la metteuse en scène. Un projet pédagogique avec les élèves d'Artos et une collaboration avec le Journal L'Emilie et des professeures de l'Université de Genève à l'occasion d'un débat public suivi d'un concert de Billie Bird ont été mis sur pied.

La deuxième production, présentée du 8 au 20 octobre 2013 au Théâtre du Galpon, est également une création, la pièce de Loredana Bianconi, *L'Embrasement*, n'ayant jamais été montée auparavant. Ce duo de sœurs engagées dans les Brigades rouges dans l'Italie des années de plomb aborde notamment le tabou de la violence exercée par des femmes. Le texte, construit comme un oratorio à deux voix, invite la mise en scène à se concentrer sur les actrices (Prune Beuchat et Marika Dreistadt) dans une esthétique volontairement dépouillée. Le spectacle sera repris au TPR à la Chaux-de-Fonds et à Bruxelles en octobre 2014.

2.2.2 Respect du plan financier

Les comptes diffèrent du plan financier de la convention, car ce dernier ne portait que sur deux productions alors que les comptes portent également sur la pièce « Le Mannequin » de Mme de Staël, mise en scène par Anne Bisang lors du festival « Autour de Mme de Staël » à Coppet en 2013. Cette réalisation, qui n'était pas prévue dans la convention, a été entièrement financée par le festival.

La subvention a été utilisée dans son intégralité pour les deux projets auxquels elle était destinée, en conformité avec les conditions imposées. Les comptes sont équilibrés.

Remarques :

Desperate Alkestis au Théâtre du Grütli

Les comptes sont équilibrés. Les frais de production relatifs aux décors, aux costumes et à la technique sont plus élevés par rapport au budget. Les comptes ont pu être équilibrés en diminuant les défraiements prévus.

Le théâtre du Grütli a pris en charge la publicité.

Les frais de publicité comptabilisés concernent le mailing et les envois ciblés qui n'ont pas été effectués par le Grütli.

L'Embrasement au Théâtre du Galpon

Les comptes sont équilibrés. La publicité étant ici à la charge de la compagnie, les frais nécessaires à la communication du spectacle se sont révélés plus élevés que prévu. Ils concernent l'ensemble de la campagne de communication (publicité dans les journaux, distribution de flyers, affichettes, etc).

Un écart de budget concerne des frais de location : location du théâtre du Galpon, salle de répétition et construction décors.

2.2.3 Apports de la convention pour l'association

La convention a permis à l'association de se repositionner pendant deux ans. A titre personnel, elle a permis à Anne Bisang de passer de directrice d'institution à créatrice indépendante. Cette convention a constitué un socle solide, qui a encouragé le Grütli à accompagner la production *Desperate Alkestis* en 2012 et le Galpon la production *L'embrasement* en 2013.

2.3. Réalisation des engagements du Canton et de la Ville

2.3.1 Engagements financiers

Le Canton et la Ville ont versé les subventions conformément à la convention, soit 50'000 francs par an et par collectivité publique.

2.3.2 Apports de la convention pour le Canton et la Ville

Cette convention d'accompagnement à une direction sortante a été conçue pour permettre aux metteurs et metteuses en scène qui assument la direction d'une institution de bénéficier d'un soutien à la fin de leur mandat de direction. Outil pilote, cette convention a permis de tester l'intérêt de cette mesure. Le travail réalisé à l'aide de ce soutien sur deux ans démontre que cette convention a eu un effet positif : elle a permis à la metteuse en scène de se projeter dans de nouveaux projets, de trouver des soutiens financiers complémentaires et de continuer à bénéficier d'un rapport privilégié avec les institutions genevoises, puisque 3 spectacles ont été créés, au Galpon, au Grütli et enfin, sans l'aide de la convention, à la Comédie.

Le Canton et la Ville soulignent donc l'importance d'accorder un soutien particulier lors de la sortie d'une direction d'institution et, s'ils ne souhaitent pas généraliser automatiquement l'outil qu'était cette convention pilote, ils tiennent toutefois à en souligner l'apport positif pour l'évolution des projets d'Anne Bisang.

3. Conclusion et perspectives

Comme le souligne la compagnie, la convention a permis à l'association de se repositionner pendant deux ans. A titre personnel, elle a permis à Anne Bisang de passer de directrice d'institution à créatrice indépendante. Le Canton et la Ville félicitent Anne Bisang pour sa nomination à la direction d'Arc en Scènes (Centre neuchâtelois des arts vivants) et se réjouissent de ses futures collaborations avec les institutions régionales.

Le Canton et la Ville vont de leur côté réfléchir à des stratégies alternatives pour les cas particuliers d'artistes en fin de mandats (renouvelés) à la direction artistique d'une institution.

Annexe 1 : Tableau de bord

		2012	2013
Indicateurs personnel			
Personnel fixe	Nombre de postes en équivalent plein temps (40h par semaine)	---	---
	Nombre de personnes	---	---
Personnel intermittent	Nombre de semaines par année (un poste = 52 semaines à 100%)	121	62
	Nombre de personnes	19	10
Indicateurs d'activités			
Nombre de représentations	Nombre total de représentations durant l'année	18	13
Nombre de spectacles	Nombre de productions, coproductions et accueils réalisés par la compagnie durant l'année	1	2
Tournées	Nombre de productions en tournée	---	---
	Nombre de représentations dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger	---	Tournée prévue en 2014-2015
	Nombre de lieux des tournées dans les autres régions linguistiques suisses et/ou à l'étranger (joindre liste en annexe)	---	---
Nombre de spectateurs	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations à Genève	1486	607
	Nombre de spectateurs ayant assisté aux représentations en tournée (détail par tournée en annexe)	---	---
	Nombre de participants aux autres activités (détail en annexe)	100	---
Activités pédagogiques	Nombre d'activités et animations pédagogiques	2	---

2012	2013
------	------

Indicateurs financiers

Charges de personnel	Salaires, charges sociales et frais de personnel + défraiements tournées	191'330	132'396
Charges de production	Frais créations + frais tournées + frais divers	57'913	40'365
Charges de fonctionnement	Total des charges - (charges de personnel + charges de production)	693	860
<i>Total des charges</i>		249'936	173'621
Subventions Ville de Genève		50'000	50'000
Subventions Etat de Genève		50'000	50'000
Subventions Pro Helvetia		---	---
Autres apports publics et privés	Subventions diverses + Loterie romande + Pourcent culturel Migros + Corodis	71'060	50'060
Ventes et produits divers	Coproductions et recettes spectacles	80'000	22'399
<i>Total des produits</i>		251'060	172'459
<i>Résultat</i>		1'124	-1'162

Ratios

Part de financement Ville et Etat	Subventions Ville+Etat / total des produits	40%	58%
	Subventions Ville+Etat / total des subventions reçues	58%	67%
Part d'autofinancement	Ventes et produits divers / total des produits	32%	13%
Part des charges de personnel	Charges de personnel / total des charges	76%	76%
Part des charges de production	Charges de production / total des charges	23%	23%
Part des charges de fonctionnement	Charges de fonctionnement / total des charges	0.5 %	0.5%
Taux de rayonnement	Nb de représentations en tournée / nb de représentations total durant l'année	---	Reprise en 2014-2015

Indicateurs dans le cadre du développement durable

Durant toute la période de production, l'ensemble des participants a adopté des comportements respectueux de l'environnement par le biais notamment du tri systématique des déchets, du covoiturage ou de l'utilisation des transports publics et de la mobilité douce pour les déplacements.

Annexe 2 : Comptes 2012 et 2013

Bilan au 31 décembre 2013				
(avec chiffres comparatifs exercice 2012)				
		2013		2012
ACTIF				
ACTIF CIRCULANT		23'617.45		25'019.62
Caisse	4.80		40.00	
CCP	23'437.29		24'748.62	
CCP /EUR	175.36		1.00	
Débiteurs	-		-	
Actifs transitoires	-		230.00	
TOTAL DE L'ACTIF		23'617.45		25'019.62
PASSIF				
FONDS ETRANGERS		23619.55		23'860.54
Charges sociales à payer	14718.32		23'751.97	
Impôt source à payer	251.22		108.57	
Passifs transitoires	8650.01		-	
FONDS PROPRES		-2.1		1'159.08
Résultats reportés	1159.08		36.00	
Résultat de l'exercice	-1161.18		1'123.08	
TOTAL DU PASSIF		23617.45		25'019.62

Comptes d'exploitation du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013				
(avec chiffres comparatifs exercice 2012)				
		2013		2012
PRODUITS		172'459.00		251'104.65
<u>Subvention et dons</u>	150'060.00		171'060.00	
Subvention Ville de Genève	50'000.00		50'000.00	
Subvention Canton de Genève - DIP	50'000.00		50'000.00	
Don Loterie Romande	40'000.00		50'000.00	
Don Fondation Leenaards	10'000.00		20'000.00	
Dons privés	60.00		1'060.00	
<u>Recettes des spectacles et autres produits</u>	22'399.00		80'044.65	
Coproduction	-		80'000.00	
Recettes autres spectacles	3'808.00		-	
Refacturation et autres produits	18'591.00		-	
Intérêts créanciers et produits financiers	-		44.65	
CHARGES		173'620.18		249'981.57
<u>Frais de spectacles - créations</u>	163'510.36		248'538.92	
Salaires, charges sociales,	132'395.10		204'030.39	
Décors, transport	7'501.95		13'589.08	
Frais matériel technique	3'377.00		7'679.55	
Costumes, maquillage et coiffure	1'257.80		13'460.20	
Déplacement et logements	10'269.61		3'717.25	
Frais publicité, affiches, flyers, dossier presse	7'556.90		2'368.55	
Frais et droit d'auteur	1'152.00		3'693.90	
<u>Autres charges d'exploitation</u>	10'109.82		1'442.65	
Loyers et frais locaux répétitions	9'250.00		950.00	
Frais de bureau et télécommunication	547.30		352.65	
Assurances	210.00		140.00	
Frais financiers	102.52		-	
RESULTAT		-1'161.18		1'123.08